

LE CONTRE-CHANT

Règles de base

Résumé

Les règles du contre-chant se réfèrent aux règles du *contrepoint*, mais ne dépassent pas en principe l'écriture à trois voix. La première voix est bien entendu le thème principal, qui se situe le plus souvent en première ligne, mais peut être aussi quelquefois en seconde ligne. La ligne des basses est généralement limitée aux fondamentales des accords, et peut simplement désigner les accords correspondants. Mais le principal travail d'élaboration se fait donc au niveau de la deuxième ligne mélodique, appelée dans ce cas le contre-chant.

Règles harmoniques

Principe fondamental.

Les voix doivent toujours se retrouver en consonance au premier temps de chaque mesure. Entre ces points d'appui, une certaine liberté est laissée qu'il appartient à l'oreille d'apprécier.

Les notes soumises à l'obligation de consonances sont dites « notes harmoniques ».

Principales règles.

- Sont admis comme consonances (sur les points d'appui dits harmoniques) les intervalles suivant : *L'octave juste*, la *quinte juste*, la *tierce majeure* et mineure, la *sixte majeure* et mineure, *l'unisson* à certaines conditions.
- Il ne faut pas écrire plus de trois *tierces*, *quartes* ou *sixtes* consécutives en valeurs égales.
- Il est interdit d'écrire deux *quintes* ou deux *octaves* consécutives, même par mouvement contraire. *L'unisson* est assimilé à une octave.
- Éviter les croisements de voix, sauf à la dernière mesure. Si un croisement est justifié par la mélodie, il doit être court et intervenir par mouvement contraire ou oblique.
- On peut employer *l'unisson* sur les temps faibles, ou sur la première et dernière mesure, et par mouvement contraire, ou oblique.
- Les première et dernière mesures sont obligatoirement harmonisées par l'accord de *tonique* à *l'état fondamental*. L'avant dernière mesure peut être harmonisée par l'accord V ou l'accord VII (en position de 1^{er} renversement).

Règles mélodiques

Les mouvements mélodiques.

- Le mouvement conjoint doit être utilisé le plus souvent possible, et de préférence en mouvement contraire. Le mouvement disjoint doit être évité autant que possible, surtout en valeurs brèves, et plus particulièrement au passage d'une mesure à l'autre (sauf si précédé d'un mouvement de direction contraire).
- Les mouvements contraires et obliques doivent être employés le plus souvent possible, surtout entre voix extrêmes.